

que les inscriptions dans ces écoles atteignent 20,000 étudiants en 1986. C'est dans l'éducation postsecondaire qu'on note les améliorations les plus impressionnantes, tant dans le secteur technique que dans le secteur professionnel. En 1969, par exemple, il n'y avait que 800 Indiens inscrits dans les programmes postsecondaires. A la fin de l'année dernière, leur nombre était passé à 6,000.

Mentionnons nos réussites dans le domaine de l'expansion économique. En gardant à l'esprit notre objectif de remettre aux autochtones certains domaines de compétence du gouvernement fédéral, nous avons davantage mis l'accent sur les projets de développement à base communautaire plutôt qu'à une grande échelle, en vue de répondre à la volonté exprimée par les autochtones d'en arriver à une plus grande autonomie. Parmi ces initiatives, citons la culture du riz sauvage en Ontario ainsi que le programme de gestion de caribou dans le nord de la Saskatchewan, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest que nous avons signé il y a environ deux semaines.

Nous avons commencé à créer des emplois au niveau de la collectivité et de la réserve. Beaucoup reste encore à faire. Par exemple, le bureau régional du ministère en Ontario offre les services de conseillers pour les hommes d'affaires indiens et les projets locaux. Cette initiative a permis de stimuler la création d'emplois et d'en conserver. Dans le budget de novembre dernier, le ministre des Finances (M. MacEachen) a indiqué des sommes additionnelles de millions de dollars qui pourront être affectées à l'expansion économique dans les collectivités autochtones. Il s'agit de nouveaux montants d'argent qui viennent s'ajouter aux fonds déjà alloués. L'année dernière, par exemple, nous avons réservé huit millions de dollars pour nous assurer que des occasions valables sur le plan du développement économique ne seraient pas rejetées, faute de fonds. Il s'agissait encore une fois de montants complémentaires. De plus cinq millions de dollars ont été accordés pour aider aux Indiens à profiter des grands projets de mise en valeur des ressources. Dans une période de compressions budgétaires, je pense que l'on sera d'accord avec moi pour reconnaître que ces montants sont impressionnants. Ces chiffres et ces approches nouvelles démontrent clairement que le gouvernement a la volonté politique de donner suite à ses engagements d'améliorer la situation économique et sociale des autochtones.

Le projet Norman Wells illustre abondamment le bien-fondé de cette affirmation. Dans ce développement particulier, nous nous préoccupons non seulement de la protection de l'environnement, mais aussi de l'avenir des collectivités autochtones. Nous avons insisté pour que tous et en particulier les autochtones obtiennent des emplois et puissent participer à la mise en valeur à titre d'associés. Plus de 20 millions de dollars ont été consacrés à ces programmes, lesquels englobent la formation technique et générale pour aider les autochtones à trouver des emplois, soit au champ pétrolier, soit à la construction du pipeline. Au cours des travaux, au moins 240 emplois et occasions d'affaires estimés à plus de 100 millions de dollars seront offerts à la population locale. Mentionnons aussi des entreprises en coparticipation faisant appel à l'initiative des associations autochtones. Grâce à l'expérience acquise, les autochtones, travailleurs ou entrepreneurs, pourront enrichir leurs connaissances pour se lancer dans d'autres projets semblables.

Les subsides

Le délai de deux ans imposé à Norman Wells peut et doit être utilisé à bon escient. Durant cette période, nous pourrions mettre en place des programmes de formation et donner aux Indiens et aux autres la chance de se préparer à saisir les occasions d'emplois et de sous-traitance. De cette façon, les collectivités auront tout le loisir de se familiariser avec ce contexte.

Les députés seront heureux d'apprendre que ce projet a reçu un accueil enthousiaste de la part des Indiens, du gouvernement territorial et du monde des affaires.

[Traduction]

Après avoir consulté les bandes indiennes, nous sommes arrivés à participer avec elles à de grands projets d'investissements comme les écoles, les cliniques de soins médicaux, les édifices administratifs des bandes et ainsi de suite. Ces entreprises permettront aux conseils des bandes de s'occuper à juste titre de tous les aspects d'un projet d'investissement dans leurs réserves, depuis la conception des plans et devis d'un bâtiment jusqu'à son administration quotidienne. De plus, les lignes directrices des entreprises conjointes que nous aurons tracées garantiront également des emplois, des cours de formation et des progrès économiques connexes aux bandes d'Indiens.

● (1620)

Au cours des deux dernières années, le ministre a rencontré les autochtones et leurs chefs dans toutes les régions du Canada pour étudier leurs revendications territoriales. Je crois que les mesures prises par le ministre et le ministère traduisent les préoccupations des autochtones à cet égard. La grande majorité des Canadiens conviendra, je crois, que la question de revendications territoriales aurait dû être résolue depuis longtemps. Le gouvernement répond à ce vœu de façon positive.

Je m'occupe des revendications territoriales au Manitoba et j'espère que le nouveau gouvernement provincial n'aura pas la même attitude que les gouvernements progressistes conservateurs précédents, qui ne voulaient même pas entamer de négociations sur la question des revendications territoriales.

M. Kempling: Ce n'est pas vrai. C'est un fatras de mensonges et de foutaises.

M. Chénier: Je répète ce que j'ai dit, nous répondons à ce vœu de façon positive. Le gouvernement s'est engagé à régler équitablement toutes les revendications légitimes le plus tôt possible.

Des voix: Oh, oh!

M. Chénier: Monsieur l'Orateur, les députés d'en face semblent avoir un peu mal aujourd'hui. Dès qu'on parle de gouvernement progressiste conservateur, ils se sentent mal.

M. Kempling: Nous voulons la vérité. Nous n'avons pas confiance dans les libéraux.

M. Chénier: A titre de preuve, nous avons nommé des négociateurs qui s'efforcent de régler les principales revendications et nous avons alloué des fonds aux organisations autochtones pour les aider dans leurs recherches, leurs préparatifs et leurs négociations.